

MAIRIE de BREUIL-BOIS-ROBERT



Téléphone : 01 30 42 62 35

Mail : mairie.breuil-bois-robot1@wanadoo.fr

AVIS D'EXPIRATION DE CONCESSIONS
DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Le Maire de BREUIL-BOIS-ROBERT porte à la connaissance des ayants-droits des personnes inhumées dans les tombes ci-dessous, que les concessions sont arrivées à expiration.

CONCESSION	FAMILLE	CONCESSION	FAMILLE
130	LE GALL	134	VAN DERSTOCKT
135	LECANU	141	LEMETTEZ
142	VAN DERSTOCKT		

Les ayants droits de ces concessions sont priés de se présenter en Mairie, aux jour et heures d'ouverture pour faire connaître leurs intentions. Passé un délai de deux ans à compter de la date du présent avis, sans réponse des ayants droits, les concessions seront réputées en état d'abandon et une procédure de relevage des sépultures sera engagée.

Fait à Breuil-Bois-Robert,

Le 01/09/2024

Le Maire,
Bernard MOISAN